

Les chiffres de la compensation démographique

REGIMES QUI VERSENT A LA COMPENSATION

Régime général	6 675 534 094 F
Caisse Nationale de retraite des agents de collectivités locales ...	1 428 912 275 F
Caisse Nationale d'Assurance vieillesse des professions libérales.....	277 545 932 F
Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés e notaires.....	198 677 254 F
Régime d'assurance vieillesse u personnel des industries lectriques et gazières.....	149 382 766 F
Caisse Nationale d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.....	34 234 640 F
Régime d'assurance vieillesse u personnel de la régie autoome des transports parisiens....	10 219 233 F

REGIMES QUI REÇOIVENT DE LA COMPENSATION

Budget annexe des prestations sociales agricoles.....	7 309 843 431 F
Caisse de compensation de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.....	1 943 556 740 F
Caisse autonome nationale de la Sécurité Sociale dans les mines	604 314 369 F
Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale	581 444 532 F
Caisse nationale militaire de Sécurité Sociale	90 489 108 F
Régime d'assurance vieillesse du personnel de la Société Nationale des Chemins de Fer Français	404 066 689 F
Caisse autonome mutuelle de retraite des agents des Chemins de Fer secondaire	131 729 585 F
Etablissement national des invalides de la marine	62 661 856 F
Caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes	269 164 314 F

note : Ces chiffres concernent le résultat des opérations de compensation maladie, allocations familiales et vieillesse. La différence de 2 622 764 430 F constatée entre les deux colonnes provient du versement de l'Etat à la compensation vieillesse en tant qu'employeur pour ses fonctionnaires civils, militaires et ouvriers de l'Etat.